

# Extrait de délibération

Identifiant  
2024-04-03

## Bureau syndical 8 avril 2024 – Parthenay

L'An Deux Mille Vingt-quatre le lundi huit avril à 18 heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans un lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard.

**Date de la convocation :** 2 avril 2024      **Pouvoirs :** 0  
**Nombre de délégués en exercice :** 11      **Absents, excusés :** 3  
**Présents :** 8      **Votants :** 8

	Présents	Excusés	Absents
<b>Président :</b>	GAILLARD Didier		
<b>Vice- Présidents :</b>	BRESCIA Nathalie, RIMBEAU Jean-Pierre, AYRAULT Bérengère, BIRE Ludovic, BOUCHER Hervé-Loïc, BACLE Jérôme, CHAUSSERAY Francine,	BIRONNEAU Pascal,	
<b>Membres :</b>		NOLOT Monique, SAUZE Magalie	

## Modification de la représentation du PETR au sein du comité de suivi du Site d'enfouissement des déchets d'Amailloux.

Au regard de ces missions, le PETR est représenté au sein de différentes instances locales. En ce qui concerne le suivi du site d'enfouissement des déchets d'Amailloux, la sous-préfecture de Parthenay demande qu'un représentant élu du PETR soit désigné pour participer au comité de suivi.

Lors de l'installation de la gouvernance du PETR en 2020, le comité syndical du 28 septembre avait désigné comme titulaire, M. Pascal Bironneau et comme suppléant M. Hervé-Loïc Boucher.

M. Pascal Bironneau ayant fait part au Président du PETR de ne plus siéger au comité de suivi, il incombe au Bureau Syndical de désigner un nouveau représentant titulaire.

**Après avoir délibéré, le Bureau Syndical désigne comme référent titulaire M. Hervé-Loïc BOUCHER et comme référent suppléant M. Pascal BIRONNEAU.**

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme

Didier GAILLARD  
Président,